

Sciences philosophiques et philologiques ,  
science de l'art

## Motion

### Concours 2013

La section 35 du Comité national s'est étonnée de l'admission non notifiée d'un candidat qu'elle avait classé deuxième sur la liste complémentaire d'admissibilité du concours 35/02 2013 . Elle constate que cette nomination est intervenue à la suite d'une inversion pratiquée par le jury d'admission de l'InSHS à l'intérieur de la liste complémentaire. Les conditions dans lesquelles cette nomination s'est faite reviennent à réviser les votes du jury d'admissibilité et invitent celui-ci à se demander quel rôle il peut encore jouer par la suite.

Philippe BÜTTGEN  
Président de la section 35

Motion adoptée le 22/11/2013  
17 votants : 9 oui, 4 abstention, 4 non

#### Destinataires :

- Sandra LAUGIER, DAS INSHS